

REPUBLIQUE DU SENEGAL



**MINISTRE DE L'EDUCATION CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DES CUR ET DES UNIVERSITES**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT (INSEPS)**

**MEMOIRE DE MAITRISE es-SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE
PHYSIQUE ET DU SPORT (STAPS)**

L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LE SPORT

AU SENEGAL : LE CAS DU BASKETBALL

Présenté par :

Mlle Mame Binta SAMBOU

Sous la direction de :

M. Abdoul Wahid KANE
PROFESSEUR A L'INSEPS

Année Académique : 2007 - 2008

DEDICACES

Ce modeste travail est dédié:

_à mes très chers parents, vous qui avez tant attendu ce jour. Particulièrement à ma petite maman chérie **FATOU DIATTA**, « *la TANTI DE TOUT LE MONDE* » et à « **POPO** », mon papa adoré.

Au nom de mes frères et sœurs, je ne cesserais de vous remercier pour vos efforts, votre patience et surtout pour votre amour dispensé à profusion ; trouvez ici le modeste témoignage de notre affection et de notre reconnaissance. Vous êtes les meilleurs parents au monde.

_à mes chers frères et sœurs,

Sachez que je suis fière de vous,

_à feu Edouard NDOYE

_à mon frère de cœur « Tobisko »,

_à mon idole et modèle Coumba Gawlo Seck,

_à toutes les générations de lionne.

_à toutes les personnes qui m'ont toujours suivie et soutenue,

Les mots me manquant pour vous exprimer toute ma reconnaissance, alors, je me contenterai de prier afin que le très Haut vous bénisse, vous couvre de sa grâce infinie, vous prête longue vie et une santé d'or.

REMERCIEMENTS

A **ALLAH**, le tout puissant, je dirai **ALHAMDOULILAH**

Ce travail n'a pu être réalisé qu'avec l'aide de personnes ressources ; Nous voudrions leur exprimer nos remerciements les plus profonds et les plus sincères. Qu'il nous soit permis de citer :

- mes parents **Alassane et Fatou Diatta SAMBOU** pour l'éducation qu'ils m'ont donnée.
- Mr **Abdoul Wahid Kane**, Directeur de ce mémoire qu'il a dirigé avec une grande générosité de cœur et d'esprit, une disponibilité sans commune mesure. Puisse **Allah** te donner longue vie et une bonne santé.
- Mr **Seydou Ado Sano** pour l'aide et la supervision de ce travail.
- tous ceux qui ont répondu à nos entretiens.
- tous les professeurs de l'INSEPS,
- les bibliothécaires de l'INSEPS,
- l'infirmier de L'INSEPS,
- mes frères et sœurs, **Aladji, kadia, Massamba, Ambou, Bobé, Ndeye Fatou, Diatou.**
- mes oncles, tantes, cousins et cousines.
- mes camarades de promotion et amis particulièrement **Anta** ma voisine de toujours, **Nabou, Dianké, Ndongo, Gana, Fadhel.**
- toutes les personnes qui m'ont aidé à élaborer ce document.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

- ACAFS :** Association Canadienne pour l'Avancement des femmes et du Sport.
- AWISA:** African Women in Sport Association.
- CD:** Comité Directeur.
- CFAMC:** Commission Fédérale des Arbitres, Marqueurs et Chronométrateurs.
- CIO :** Comité International Olympique.
- CND :** Club Nautique de Dakar.
- CNEPS :** Centre National d'Education Populaire et Sportive.
- CNO:** Comité National Olympique.
- CNOSS:** Comité National Olympique et Sportif Sénégalais.
- DDSC:** Dial Diop Sporting Club.
- DTN :** Directeur Technique National.
- EPS :** Education Physique et Sportive.
- EWS:** European Women Sport.
- FFS :** Foyer France Sénégal.
- FSBB :** Fédération Sénégalaise de Basketball.
- FSHB :** Fédération Sénégalaise de Handball.
- IAPESGW:** International Association of Physical Education and Sports for Girls and Women.
- JA:** Jeanne d'Arc.
- USI:** Union Sportive Indigène.
- USTD :** Union Sportive des Travailleurs de Dakar.
- WNBA:** Women's National Basketball Association.
- WSF:** Women Sport Foundation.
- WSI:** Women and Sport International.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Effectifs des licenciées filles par régions

Tableau 2 : Effectifs des licenciées filles par catégorie

Tableau 3 : Effectifs des femmes arbitres par niveau.

Graphique 1 : Effectifs des Licenciées en Petites et Grandes
Catégories (saisons 2004-2006).

RESUME

Notre étude est centrée particulièrement sur l'implication des femmes dans le basketball au Sénégal.

En plus de vouloir contribuer au débat sur la place de la femme dans le sport en général, cette étude cherche à montrer la représentation des femmes tant au niveau de la pratique que de l'encadrement dans le basketball sénégalais.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons utilisé comme outil l'entretien. Quarante cinq (45) sujets dont des actrices directes et des personnes ressources ont été consultés.

Les résultats nous ont permis de constater que l'implication des femmes dans la pratique est satisfaisante dans l'ensemble.

Par contre, l'implication dans l'encadrement est plutôt limitée. Plusieurs raisons sont à l'origine à savoir le sexisme, les contraintes familiales et professionnelles.

Il importe alors d'élargir l'étude aux autres disciplines pour comprendre davantage les problèmes et envisager ainsi des perspectives meilleures pour l'implication des femmes dans le sport au Sénégal.

SOMMAIRE

Dédicaces

Remerciements

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Résumé

Sommaire

INTRODUCTION.....9

CHAPITRE I : FEMME ET SPORT..... 5

I -1 Femme et pratique sportive..... 7

I -2 Femme et encadrement..... 8

I -3 Femme et sport au Sénégal..... 9

CHAPITRE II : METHODOLOGIE..... 13

II -1 Outils d'investigation..... 14

II -2 Population cible..... 15

II -3 Difficultés de l'étude..... 16

CHAPITRE III : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS...17

III - 1- IMPLICATION DANS LA PRATIQUE.....18

1-1 Une présence d'ensemble satisfaisante..... 18

1-2 Une inégalité selon les régions..... 20

1-3 Une inégalité selon les catégories..... 21

III -2- IMPLICATION DANS L'ENCADREMENT ADMISTRATIF... ..22

2-1 Au niveau de la fédération..... 23

2-1 Au niveau des ligues..... .24

2-3 Au niveau des clubs.....24

III-3-IMPLICATION DANS L'ENCADREMENT TECHNIQUE.....26

3 -1 Dans l'entraînement..... 26

3-2 Dans l'arbitrage..... 27

CONCLUSION..... 32

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION

INTRODUCTION

De nos jours, l'approche genre suscite et oriente plusieurs recherches avec comme centre d'intérêt le sport.

La récente prise en compte de cette problématique s'inscrit dans un contexte social global et politique devenu favorable.

Les femmes se sentent plus que jamais engagées dans le milieu du sport et sont de plus en plus nombreuses à pratiquer une discipline. Elles montrent qu'elles sont capables de progresser et de réaliser de bonnes performances.

La multiplication et la diversification des disciplines sportives sont des éléments non négligeables de la pratique du Sport par les femmes.

En effet, il y a beaucoup plus de disciplines sportives, beaucoup plus de compétitions, donc beaucoup plus d'épreuves réservées aux femmes.

Malgré ces acquis notables, force est de constater que l'implication des femmes dans le sport reste encore relativement faible.

Plusieurs études concernant cette question ont été réalisées notamment par des sociologues qui montrent que la participation au sport dépend de plusieurs variables parmi lesquelles le sexe.

Etudiant le cas de la France, C. LOUVEAU (2002) indique qu'en 2001 les femmes ne représentent que 34% des licenciés du mouvement sportif français toutes disciplines confondues.

Toujours dans son étude, elle montre aussi qu'elles sont moins représentées dans les structures d'encadrement du mouvement sportif français.

Ici au Sénégal, quelques études sont recensées sur ce même thème.

S. DIOP (2002) fait le constat selon lequel les femmes sont sous représentées dans le mouvement Olympique sénégalais. Cette situation reste la même aussi bien dans la pratique que dans l'encadrement.

Récemment en 2007, une étude réalisée par le Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (CNOSS) intitulée l'«*Etat Statistique de la Participation Sportive Féminine au Sénégal* » fait l'état des lieux des femmes licenciées dans différentes disciplines sportives au Sénégal.

Il est révélé que sur l'ensemble des structures sportives concernées par l'étude, seules 5783 licenciées sur 36281 des effectifs sont du sexe féminin, soit 14% en valeur relative.

Elle conclut qu'au Sénégal les femmes sont sous représentées dans la pratique sportive et que très peu d'entre elles occupent des postes de responsabilités dans l'encadrement du mouvement sportif.

Ainsi malgré les recommandations des structures sportives internationales, des ONG et les engagements des gouvernants pour l'implication des femmes dans les instances de prise de décision, le constat reste le même : au Sénégal comme partout ailleurs, la représentation des femmes dans le sport demeure encore faible tant dans la pratique que dans l'encadrement.

A ce constat général, s'ajoute celui de la participation différenciée selon les disciplines considérées.

Notre étude s'inscrit donc dans cette problématique. Elle portera précisément sur l'implication des femmes dans la pratique et dans l'encadrement du basket sénégalais.

Le basketball occupe une place particulière dans la pratique sportive féminine au Sénégal. Il est l'une des premières disciplines à être pratiqué par les femmes et reste de nos jours la discipline la plus titrée au niveau continental.

Selon S DOIP, « Les basketteuses font parti des premières femmes sénégalaises à participer à une compétition sportive internationale lors des jeux africains de 1963 » (p20) et depuis, elles n'arrêtent pas de briller de par leur performance en récoltant des médailles et des trophées.

Cette relation particulière qui existe entre la femme sénégalaise et le basketball nous a amené à poser deux questions :

1°) Comment les femmes sont impliquées dans la pratique du basketball sénégalais ?

2°). Comment les femmes sont impliquées dans l'encadrement du basketball sénégalais ?

A partir des résultats obtenus, nous entendons :

- Par l'implication dans la pratique, définir la représentativité des femmes au niveau des licenciées et leur participation aux différentes compétitions nationales et internationales en indiquant leurs performances réalisées.
- Par l'implication dans l'encadrement, montrer la présence des femmes dans les différents niveaux de l'administration du basket (fédération, ligues et clubs) et de l'encadrement technique (entraînement et arbitrage) mais aussi identifier par la même occasion les difficultés auxquelles elles sont confrontées dans le milieu.

Mon statut de femme sportive (basketteuse, arbitre de basket et monitrice de gymnastique) m'amène à contribuer au débat général sur l'amélioration de la place de la femme dans le sport notamment dans le basketball étant convaincu de la nécessité de mettre à la disposition du mouvement associatif cette étude.

Dans cette perspective, nous avons adopté un plan comprenant trois chapitres.

- Dans le premier chapitre, nous ferons un exposé sur la femme et le sport en général, et particulièrement sur les thèmes : femme et pratique sportive ; femme et encadrement.
- Le deuxième chapitre sera consacré à la démarche suivie pour les besoins de notre étude.
- Enfin, au troisième chapitre, nous procéderons à la présentation et à la discussion des résultats obtenus pour terminer avec les conclusions et les recommandations.

CHAPITRE I :

FEMME ET SPORT

CHAPITRE I : FEMME ET SPORT

La première participation des femmes aux Jeux Olympiques a eu lieu en 1908 à LONDRES, l'effectif était de trente six (36) femmes, et de cinquante sept (57) en 1912 à STOCHOLM.

De 1896 à 1980, la participation des femmes aux Jeux Olympiques est passée de 0 à 21.2% et l'école y a joué un rôle très important.

Du fait de la diminution de certains préjugés sociaux, les femmes participent de nos jours et de plus en plus à de nombreuses compétitions aussi bien en sports collectifs qu'en sports individuels,

Au niveau international, une réelle prise de conscience de l'importance de la participation effective et équitable des femmes aux activités sportives a été engagée.

Cette prise de conscience s'est traduite par l'émergence de structures spécifiques internationales de sport. On peut citer entre autres :

- l'Association internationale du sport et les femmes (WSI),
- l'Association internationale d'Éducation physique et sportive féminine (IAPESGW),
- le groupe Européen Femme et Sport (EWS),
- la Fondation des femmes et Sport (WSF),
- l'Association canadienne pour l'avancement des femmes et du sport (ACAFS),
- le groupe de travail femmes et sport du CIO,
- l'Association africaine des femmes et sport (AWISA).

Plusieurs conférences mondiales sur les femmes et le sport ont été organisées sous l'égide ou avec l'appui du mouvement olympique.

La première s'est tenue à Brighton(Royaume-Uni) du 5 au 8 mai 1994, avec l'appui du Comité international olympique (CIO). Elle a donc porté sur

les moyens d'accélérer le processus de changement pour corriger les situations de déséquilibre que connaissent les femmes lorsqu'elles participent ou s'impliquent dans le sport.

La Déclaration de Brighton issue de cette conférence dont le thème portait sur les femmes, le sport et le défi du changement, a pour principal objectif de créer une culture sportive qui facilite et favorise la pleine participation des femmes à tous les aspects du sport.

Le sport et les activités sportives font partie intégrante de la culture.

Malgré le fait que les femmes constituent plus de la moitié de la population mondiale, leur taux de participation au sport est toujours inférieur à celui des hommes, même s'il varie d'un pays à un autre et d'une discipline à une autre.

I -1 – Femme et pratique sportive

Malgré la sensible évolution de la pratique féminine de ces dernières années, il existe toujours une différence entre les hommes et femmes face à la pratique sportive.

La pratique semble indubitablement constitutive de l'identité masculine de notre société. C'est peut-être qu'en de matière de sport, les différences entre hommes et femmes passent aux yeux de tous pour « naturelles ».

Selon Mennesson (2005), « le sport est un phénomène socioculturel dans lequel les constructions sociales de la masculinité et de la féminité jouent un rôle clé. On associe traditionnellement le sport à la notion de « virilité ».

Depuis plusieurs décennies, les psychologues sociaux réfléchissent sur les concepts de masculinité et de féminité mais aussi sur les modèles sociaux des comportements « convenables » pour chacun des sexes » (p 365).

Beaucoup de sociétés tendent à réprouber la pratique du sport par les femmes, et perçoivent celles qui pratiquent un sport comme « masculines ».

Inversement, les hommes qui ne font pas de sport ou sont peu doués en sport sont parfois qualifiés d'«efféminés».

La pratique du sport est donc liée à un certain nombre de conventions souvent vécues différemment par les hommes et les femmes. Elever des enfants et s'acquitter des tâches domestiques – activités «reproductives», accomplies surtout par les femmes – ne sont généralement pas considérés socialement et économiquement comme du «travail».

En définitive, femme comme homme s'adonnent à des activités physiques distinctes mais leurs attitudes à l'égard du sport peuvent être très différentes.

I - 2 – Femme et participation à l'encadrement

Bien que la présence des femmes dans le sport se soit intensifiée au cours des dernières années, leur offrant davantage d'occasions pour s'engager sur la scène nationale et internationale, le nombre de représentantes à des postes de décision et de direction dans le sport n'a pas augmenté pour autant.

L'enjeu de la participation des femmes dans l'encadrement est mis en exergue lors de la conférence de Brighton et de Windhoek invitant à :

- donner aux femmes une formation de leaders et de décideurs,
- assurer qu'elles jouent un rôle utile et visible dans le sport à tous niveaux.
- créer des mécanismes donnant aux jeunes femmes une voie dans le développement des politiques et des programmes qui les affectent »
(CIO 1996)

Le CIO a de son côté, pris une direction plus claire dans la foulée des grandes recommandations de la conférence de Beijing pour une meilleure représentation des femmes.

Un groupe de travail « femmes et sport » présidé par Mme Anita L. Defranzt a été mis en place pour conseiller le président du Comité international Olympique.

Des décisions importantes ont été ainsi prises en juillet 1996:

- tous les CNO doivent se fixer sans délai l'objectif d'atteindre pour les femmes au 31 décembre 2000, au moins 10% des postes dans les structures ayant un pouvoir de décision (notamment tout organe législatif ou exécutif).
- Cette proportion devant passer à 20% avant le 31 décembre 2005.
- La même disposition est valable pour des fédérations internationales, les fédérations nationales et les organismes sportifs appartenant au Mouvement Olympique.

Notre pays le Sénégal s'est inscrit dans cette dynamique. Le gouvernement sénégalais en rapport avec les engagements souscrits lors de l'année internationale de la femme en 1975 et les recommandations du Comité Olympique (CIO), s'est fixé comme objectif de porter la représentativité des femmes à au moins 20% dans les structures sportives au Sénégal. Cependant, il semble qu'en réalité ces engagements ne sont pas respectés comme il faut dans leur application sur le terrain.

I -3 – Femme et sport au Sénégal

L'apparition de la pratique sportive féminine sénégalaise est liée directement au développement de la scolarisation.

Les filles qui avaient le privilège de fréquenter certains établissements scolaires ont pu bénéficier au cours de leur scolarité des cours d'EPS .Par la même occasion, elles ont pu s'adonner à la pratique des activités sportives.

A Dakar, les établissements scolaires qui accueillait ces filles étaient :
-l'école des filles de l'avenue Albert Sarrault qui avait comme directrice Madame Berthe Maubert, une française aux idées très avancées qui faisait tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser l'épanouissement, l'émancipation des jeunes sénégalaises en leur faisant profiter des vertus de la pratique sportive.

-L'école supérieure de la rue Carnot qui accueillait les jeunes filles à l'issue de leur scolarité primaire.

-Le petit lycée de la rue Thiers.

-Et le lycée Van Vollhenoven (actuel Lamine Gueye)

Il faut noter que l'accès à cette pratique sportive n'était pas facile. Les filles étaient confrontées à des préjugés, les tabous et aussi à certaines idées arrêtées.

Tout simplement parce qu'à l'époque, il était moralement impensable qu'une femme s'adonne à la pratique des activités sportives.

Par le biais de l'école française où l'EPS était obligatoire et au contact avec les filles européennes implantées au Sénégal, le sport féminin commençait à se développer et à susciter une réaction favorable dans l'esprit de beaucoup de sénégalais qui avaient enfin compris que l'école n'était pas le lieu de perdition qu'ils croyaient.

Par la suite, les filles s'orientèrent vers la pratique sportive au niveau des clubs civils dont les premiers établis au Sénégal étaient :

- L'Union Sportive des Travailleurs de Dakar (USTD)
- Le Club Nautique de Dakar (CND)
- L'Union Sportive Indigène (USI) qui a fusionné avec d'autres entités pour donner le Dial Diop Sporting Club (DDSC)
- La Jeanne d'Arc de Dakar (JA).
- et le Foyer France Sénégal (FFS) qui avec les espoirs de Dakar donne l'actuel Jaraaf de Dakar.

Tous ces clubs ont largement contribué au développement du sport féminin sénégalais.

Le lycée des jeunes filles John .F. Kennedy a beaucoup participer aussi au développement du sport au Sénégal notamment de la gente féminine pratiquant le Basketball.

De grands noms du Sport notamment du basket sénégalais ont été formés au niveau de ce lycée de jeunes filles.

Il est certain que le basket-ball et, le handball à un degré moindre, ont été les disciplines les plus pratiquées en accroissant le nombre d'équipe en même temps de pratiquantes.

Au Sénégal, la première participation des femmes à une compétition sportive internationale remonte après les indépendances avec l'équipe nationale féminine en 1963. Très tôt, les sportives sénégalaises ont acquis une bonne renommée sur le plan africain. C'est ainsi qu'on a assisté au plan international au succès des femmes dans certaines disciplines que sont : le basket, le handball, l'athlétisme... Particulièrement à celui des basketteuses au niveau continental.

Après leur première sortie, l'équipe nationale des femmes du Sénégal est devenue incontournable dans le basketball africain.

L'Etat sénégalais a depuis l'accession à la souveraineté internationale, mis en place une politique visant la promotion de la femme.

Cette décision est inscrite dans le cadre des stratégies définies tout au long de la Décennie des Nations Unies pour la Femme à Mexico (1975), à Copenhague (1980), à Nairobi (1985) et enfin à Beijing (1995).

Le Sénégal a sans aucun doute accompli des progrès remarquables dans la politique de promotion de la femme notamment par la ratification des conventions internationales majeures.

Pour Ngaidé et Chambaz (2007), « les intérêts stratégiques doivent inclure une meilleure mise en balance des relations de pouvoirs déterminantes dans la prise de décision. Ils s'inscrivent dans le long terme et visent à accroître le pouvoir des femmes, à assurer leur leadership à tous les niveaux de la vie publique et dans tous les actes de la vie civile, à promouvoir les droits de la femme et à rendre effective leur participation aux instances de prise de décision » (p19).

Il apparaît donc que les politiques nationales ne prennent pas en charge suffisamment la dimension stratégique genre.

CHAPITRE II :

METHODOLOGIE

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous montrons d'abord les outils d'investigation utilisés pour atteindre les objectifs de notre étude. Ensuite nous présentons les personnes ciblées pour enfin évoquer les difficultés rencontrées lors de la réalisation de cette étude.

1 – Outils d'investigation

Pour cadrer notre étude, nous avons analysé des documents qui traitent de la femme et du sport en général et particulièrement au Sénégal. Ces documents sont constitués pour la plupart d'ouvrages, de mémoires d'étude réalisés par des étudiants de l'INSEPS et d'articles.

Différents documents officiels de la fédération ont été examinés : rapport d'assemblée générale, rapports des différentes commissions, procès verbaux.

Ces documents nous ont permis de recueillir les données statistiques notamment celles relatives à la présence des femmes dans la pratique et dans l'encadrement du basketball.

Nous avons eu recours à une enquête basée sur l'entretien pour compléter les données recueillies au niveau de l'analyse documentaire.

Pour le dépouillement, nous avons procédé au regroupement des effectifs et aux calculs des pourcentages.

Pour réaliser nos entretiens, nous avons élaboré des guides d'entretien destinés aux actrices et aux personnes ressources.

A travers nos entretiens avec les sujets, nous avons abordées trois thématiques principales :

- les modalités de l'implication des femmes dans la pratique et principalement dans l'encadrement.

- les difficultés rencontrées dans l'encadrement.
- et les suggestions des uns et des autres pour améliorer la situation.

Pour un traitement plus facile de nos entretiens, nous avons procédé à leur transcription pour ceux effectués en Français. Pour les entretiens réalisés en wolof, nous les avons traduits en français avant de les transcrire.

2- Population cible

Pour mener à bien notre recherche, nous avons interrogé en tout quarante cinq (45) sujets. Ils représentent deux ensembles : les actrices et les personnes ressources.

- ✓ **Les actrices (25)** sont directement concernées par le sujet.

Elles occupent des fonctions dans l'encadrement administratif (fédération, ligues, clubs de D1) mais aussi dans l'encadrement technique (entraînement et arbitrage). Ces femmes sont des dirigeantes, des entraîneurs et des arbitres (voir annexe).

- ✓ **Les personnes ressources (20)** sont des hommes ou des femmes qui sont dans le milieu du basketball et du sport en général, et dont l'expérience nous aide à mieux cerner les problèmes.

Parmi ces personnes, nous avons d'anciennes basketteuses qui sont impliquées dans aucune des structures officielles du basketball. Nous retrouvons aussi des secrétaires généraux de la fédération, des ligues et des clubs (voir annexe).

Toutefois, nous n'avons pas manqué de rencontrer des difficultés lors de la réalisation de notre enquête.

3 - Difficultés

Au cours de nos recherches, nous avons été confrontés à des problèmes notamment:

- le manque d'organisation des structures surtout pour les clubs.
- les difficultés pour joindre nos sujets à cause de leur indisponibilité. La rareté des documents concernant notre thème d'étude dans le contexte particulier de cette discipline au Sénégal.
- les difficultés d'ordre matériel et financier qui se sont également posées par moment. Pour la plupart des sujets, il fallait faire des déplacements et pour d'autres, nous avons du recourir au téléphone.

CHAPITRE III :

PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

CHAPITRE III: PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous allons exposer les résultats de notre enquête. Il est constitué essentiellement de trois parties : une première où l'on évoquera la participation féminine dans la pratique du basketball, la deuxième sera consacrée à la présence des femmes dans l'encadrement administratif et enfin la dernière traitera de leur implication dans l'encadrement technique.

1- IMPLICATION DANS LA PRATIQUE

Il s'agit là de faire l'état des lieux de la participation féminine dans la pratique du basketball en nous basant essentiellement sur les données statistiques des licenciés, sur la participation des filles aux différentes compétitions et sur les résultats obtenus.

La question de l'implication des femmes dans la pratique a été examinée sous trois différents angles : national, régional et selon l'âge (catégories).

1-1- Une présence d'ensemble satisfaisante

D'après les données de la fédération, les femmes licenciées représentent 41% soit un effectif de huit cent cinquante huit (858) sur un total de deux mille cent cinquante huit (2158) licenciés.

Si on considère l'étude du Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (C.N.O.S.S) réalisée en 2007 et portant sur les fédérations sportives présentes au Sénégal, on note que la moyenne nationale des femmes licenciées est de 14%.

Parmi ces disciplines, le basketball arrive en quatrième (4^e) position tout en ayant le plus grand nombre de pratiquantes par rapport aux autres disciplines mise à part l'athlétisme.

Dans cette étude réalisée par le CNOSS dirigée par Mme Safietou Diatta, ancienne DTN de la FSHB, les licenciées du basketball représentent 15% des cinq mille sept cent quatre vingt trois (5783) femmes licenciées qui sont dans les différentes disciplines du mouvement sénégalais.

- Sur le plan national, les filles participent à diverses compétitions notamment le championnat national, la coupe St Michel et la coupe Arc en Ciel.

D'ailleurs, quatorze (14) équipes filles participent régulièrement au championnat national de première division.

- Au plan international notamment continental, les filles sont très présentes aux compétitions africaines et mondiales et obtiennent régulièrement de très bons résultats.

D'après le site officiel du FIBA Afrique (<http://www.fiba-afrique.org/>), les sénégalaises ont participé à dix huit (18) éditions sur les vingt (20) championnats d'Afrique organisés. Elles ont été neuf (9) fois championnes d'Afrique, cinq (5) fois vice championnes, et deux (2) fois troisième.

Les joueuses Sénégalaises ont à leur compte plusieurs participations aux jeux Africains qu'elles ont régulièrement remportés.

- Sur le plan mondial, elles enregistrent 6 participations au championnat du Monde et aussi une participation aux jeux Olympiques.

Le basketball féminin sénégalais a produit depuis toujours de grandes joueuses qui sont un peu partout dans le monde notamment en Europe voire en WNBA (USA) où Astou Ndiaye exerce actuellement le métier d'assistant coach après une carrière de joueuse au plus haut niveau.

Au regard de ces résultats, nous avons noté une grande satisfaction aussi bien sur le plan des résultats qu'au niveau de la qualité de la participation même si le palmarès du Sénégal a été sérieusement ébranlé pendant la dernière coupe

d’Afrique des nations perdue à Dakar devant le Mali en finale. Cette défaite nous a privées d’une nouvelle participation aux Jeux Olympiques.

Nous en concluons que, d’une manière générale, la participation des femmes dans la pratique du basketball au Sénégal est très satisfaisante.

1-2 - Une inégale répartition selon les régions

Nous observons que seule sept (7) régions sur onze (11) ont enregistrées des femmes licenciées à la fédération.

La région de Dakar arrive largement en tête avec un effectif de six cent soixante dix (670) pratiquantes sur les huit cent soixante et une (861) licenciées soit un 78% ce qui laisse 22% pour les six (6) autres régions.

La participation des femmes dans la pratique est très inégalement répartie à travers les régions. En dehors de Dakar, la participation des femmes dans la pratique est très faible dans le basketball au Sénégal comme l’illustre le tableau qui suit.

Régions	Effectifs	Pourcentages
Dakar	670	78%
Thiès	73	8%
Ziguinchor	24	3%
Louga	33	4%
St-Louis	22	3%
Diourbel	19	2%
Kaolack	20	2%
Fatick	0	0%
Tambacounda	0	0%
Kolda	0	0%
Matam	0	0%
Totaux	861	100%

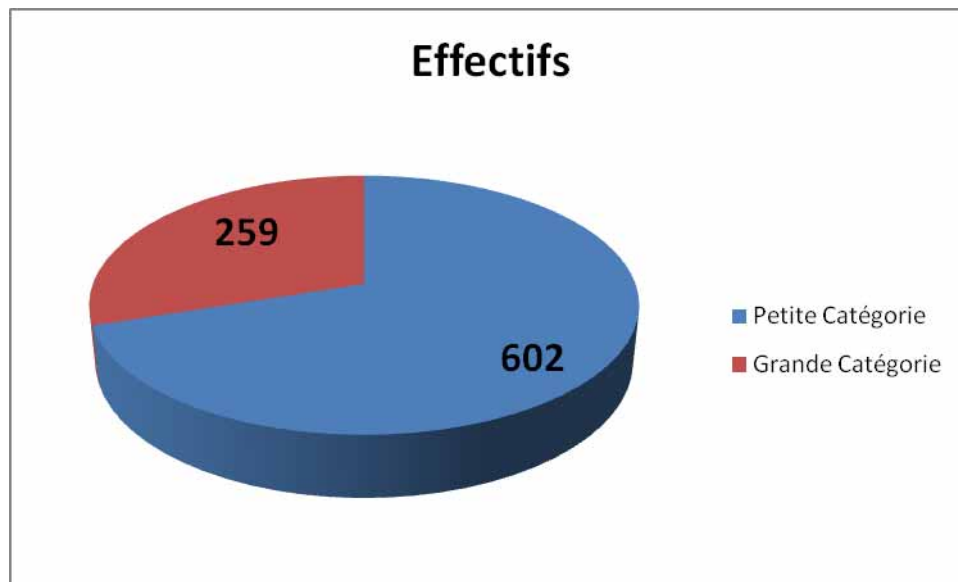
Source : Fédération Sénégalaise de Basketball

Rapport AG saison 2004-2006

Après la disparité notée au niveau des régions, nous allons examiner la participation des femmes dans la pratique en considérant l'âge (catégorie) des licenciées.

1-3 - Une inégalité selon l'âge

Observant toutes les catégories des pratiquantes, nous relevons que sur l'effectif total des filles, la petite catégorie (minime, cadet, junior) représente 602 licenciées contre 259 en sénior. En valeur relative, elle représente près de 70% de l'effectif total contre 30% pour la catégorie sénior ce qui est une bonne chose pour la relève.



Graphique 2 : Effectifs des Licenciées en Petites et Grandes Catégories Saisons 2004-2006

Si l'on considère seulement la petite catégorie, nous constatons qu'il y'a une régression de l'effectif des filles en partant des minimes aux juniors. Toutefois, nous ne disposons pas de données sur les écoles et les centres de basketball. Ces données nous auraient mieux aidés à expliquer la situation.

Ainsi, nous relevons que la majorité des pratiquantes du basketball sénégalais se trouvent dans la petite catégorie.

TABLEAU 2: Effectif des licenciées filles par catégorie

Catégories	Effectifs	Pourcentages
Minime	215	25%
Cadette	206	24%
Junior	181	21%
Senior	259	30%
Total	861	100%

Sources: FSBB, rapport AG saison 2004-2006

La participation féminine dans la pratique du basketball est satisfaisante dans l'ensemble.

Mais considérant la question selon les régions nous nous rendons compte que la présence féminine est très disproportionnée et qu'hormis Dakar celle-ci devient très faible.

Nous relevons encore que la plupart des pratiquantes appartiennent à la petite catégorie. Qu'en est-il de l'implication des femmes dans l'encadrement ?

III-2- L'IMPLICATION DES FEMMES DANS L'ENCADREMENT

Ici nous considérons les deux domaines que sont l'encadrement administratif et l'encadrement technique.

2-1- L'ENCADREMENT ADMINISTRATIF.

Notre analyse portera donc sur les comités directeurs et les bureaux exécutifs de la fédération, des ligues et des clubs c'est-à-dire le niveau national, régional et local.

D'après nos recherches, il y a globalement trente (30) femmes qui sont membres de comité directeur dans les différents niveaux réunis sur un total de 373 membres soit un taux de 8% de représentation féminine.

Concernant toujours la représentation des femmes dans les bureaux exécutifs, six (6) femmes ont été recensées dans la fédération et les ligues (ces données au niveau des clubs n'étant pas disponibles).

Nous voyons que dans l'ensemble les femmes ne sont pas nombreuses à intégrer l'administration du basketball et peu y occupent des postes de responsabilités.

Après cet aperçu d'ensemble, nous allons détailler le sujet de l'implication administratif des femmes en examinant celui-ci dans les différents niveaux. D'abord, nous avons commencé par le niveau national ensuite le niveau régional et pour terminer par le niveau local.

Dans le premier c'est la Fédération Sénégalaise de Basketball (FSBB) qui administre la discipline sur le plan national depuis 1960 date de sa création

2-1-1 Au niveau de la fédération sénégalaise de basketball (FSBB).

La Fédération compte cinq (5) femmes dans son comité directeur de vingt sept (27) membres, ce qui représente un taux de 15%.

Parmi elles, seules deux (2) sont dans le bureau exécutif assurant les fonctions de vice présidente et de présidente de commission.

La particularité est que toutes ces femmes sont d'anciennes basketteuses et ont en plus été cooptées par le ministère des sports.

Nous pouvons en déduire que la présence des femmes dans le comité directeur (CD) de la FSBB est due à la seule volonté du Ministère des Sports

Malgré les efforts du Ministère des Sports pour augmenter le nombre de femmes au sein du CD de la FSBB, la présence de celles-ci dans cette instance nationale est encore en deçà des attentes du mouvement sportif notamment le CIO qui a fixé le quota de représentativité des femmes à 20%.

Cela est conforté par la présence de seulement deux femmes au sein du Bureau de la FSBB dont une qui occupe néanmoins un poste stratégique et de haute responsabilité à savoir celui de vice présidente.

2-1-2- Au niveau des ligues

D'après nos recherches qui ne concernent que sept (7) régions sur onze (11) – parce que les quatre autres n'étant pas fonctionnelles – nous avons neuf (9) femmes sur cent trente (130) membres du comité directeur des instances régionales soit un taux de 7%.

Quatre (4) de ces femmes ont un poste dans les bureaux dont deux (2) à Louga (une vice présidente et une secrétaire générale) et les deux (2) autres à St Louis sont respectivement trésorière et présidente de commission sociale.

Tout comme dans la Fédération, les femmes ne sont pas nombreuses dans les ligues et rares sont celles qui se retrouvent dans les bureaux.

A Dakar où il y a une forte représentativité féminine au niveau de la pratique (78%), une seule femme est présente au sein du CD de la Ligue Régionale de la Capitale. Notons que l'actuel Président de la ligue de Dakar a succédé à ce poste la seule femme Présidente de Ligue dans l'histoire du Basketball Sénégalais.

Dans quelques régions, il semble y avoir une prise de conscience pour la féminisation des instances notamment à Louga où on leur a confié des postes de responsabilité.

2-1-3- Au niveau des clubs.

Nous avons pu recueillir les données de treize (13) clubs sur les dix-neuf (19) de première division en garçon et filles, ciblés au départ.

Dans l'ensemble, seize (16) femmes ont été recensées sur un total de deux cent seize (216) membres soit un pourcentage de 7%.

Le nombre exact de femmes dans les différents bureaux des clubs n'est pas connu mais l'une d'elles est présidente de club.

Par conséquent, la présence des femmes au niveau de l'administration des clubs ne diffère pas beaucoup de celle des ligues et de la Fédération. Elle est relativement limitée.

En résumé, avec un taux de 7 à 15%, nous observons que les pourcentages de participation féminine ne sont pas très variables dans les différents niveaux bien qu'étant légèrement supérieurs au niveau national.

Avec un taux moyen de 8%, nous constatons que l'implication des femmes est encore bien en dessous des recommandations du CIO malgré les efforts du Ministère des Sports par le biais des cooptations

Très souvent les mêmes dirigeantes occupent les mêmes stations (Présidente, vice présidente, etc.) dans les différents niveaux.

Cependant la plupart des dirigeantes expliquent la faible présence féminine dans l'encadrement administratif par plusieurs facteurs. Il s'agit entre autres :

- le fait que l'encadrement est un milieu masculin.
- les obligations familiales et professionnelles des femmes.
- le manque de motivation des femmes selon l'une d'elle, celle qui a le plus de responsabilité parmi les dirigeantes, « ces raisons évoquées plus haut ne sont pas totalement fondées ; la principale raison est le défaut de motivation ».

Cet avis est du reste largement partagé par la plupart des personnes ressources qui sont en majorité des hommes.

III- 3- L'ENCADREMENT TECHNIQUE

A ce niveau, il y a deux volets à considérer : l'entraînement et l'arbitrage.

Pour l'entraînement, nous avons recensé les femmes dirigeant des équipes de basketball soit au niveau national(équipes nationales), soit au niveau des clubs, soit au niveau des écoles mais aussi au niveau des centres de basketball implantés dans le territoire national.

3 -1-Entraînement.

Nous avons retrouvé dix (10) femmes entraîneurs qui pratiquent à différents niveaux dans le milieu. Elles sont réparties ainsi qu'il suit :

- Deux (2) seulement ont en charge l'entraînement des équipes nationales féminines précisément chez les cadettes. Les concernées dirigent en même temps leurs propres écoles de basketball.
- Une (1) qui entraîne une équipe de fille en division 1^{ère}.
- Trois (3) qui suivent des équipes juniors et cadettes dans les clubs.
- quatre (4) femmes sont entraîneurs de mini basketball avec les plus petits dans les centres.

Parmi ces femmes entraîneurs, six(6) ont le diplôme de premier degré d'entraîneur et les quatre (4) autres ont le niveau d'animateur. Elles sont toutes d'anciennes basketteuses à la retraite.

Nous relevons que les entraîneurs femmes sont très rares dans les terrains de basket et celles qu'on trouve sont généralement présentes dans la région de Dakar comme pour les femmes licenciées.

Nous n'avons pas le nombre de femmes formées comme entraîneurs mais les deux derniers directeurs techniques nationaux nous ont précisé lors de nos entretiens qu'ils notent souvent l'absence de candidate lors des sessions de formation et de stages d'entraîneurs.

Cependant les choses évoluent. C'est en tout cas l'avis de l'actuel directeur technique national ; qui d'ailleurs nous révèle que lors du dernier stage de 1^e degré portant sur les « Young Coaches », sur les vingt neuf (29) stagiaires qui ont été formés figurent cinq (5) femmes soit un peu moins de 15% de représentation féminine.

Même si une certaine progression est relevée, il demeure toujours qu'en réalité les femmes ne sont pas très impliquées dans le domaine de l'entraînement au basketball au Sénégal.

Les sujets interviewées sont toutes d'accord sur le fait que être entraîneur demande plus de temps et de sacrifice que celui de dirigeant : « un entraîneur est présent au terrain presque chaque jour et descend tard généralement le soir » nous confie Nancy Cissé, Coach de l'équipe sénior fille du SIBAC (Club de D1). Elle termine en disant que « cette situation est très difficile à gérer pour une femme mariée ».

Donc l'exigence en terme de temps du métier d'entraîneur, ajoutées aux contraintes familiales et à la discrimination des hommes constituent pour elles les principaux obstacles quant à l'implication des femmes dans le milieu de l'entraînement.

Selon les points de vue de deux (2) femmes entraîneurs américaines présentes à Dakar pour le stage de préparation des équipes nationales cadettes, « le fait que le métier ne soit pas professionnel au Sénégal y est en grande partie pour quelque chose ».

3-2 -L'arbitrage

L'arbitrage n'échappe pas à la situation qui prévaut dans les autres domaines précédemment étudiés concernant l'implication des femmes dans l'encadrement en général.

L'arbitrage est divisé en 6 niveaux hiérarchiques : départemental, régional, interrégional, fédéral, international de zone et international.

D'après les données recueillies au niveau de la FSBB, sur un effectif national de 67 arbitres, nous enregistrons 12 femmes soit 18% du total.

Les femmes sont peu nombreuses à s'intégrer dans l'arbitrage au basketball.

Toutefois, l'implication des femmes dans l'arbitrage varie beaucoup si l'on tient compte des niveaux. Dix (10) des douze (12) arbitres femmes officient dans les deux premiers niveaux. Les deux (2) autres sont respectivement arbitre fédérale et arbitre internationale (voir tableau page 36).

Il est important de préciser que ces femmes ont toutes été des basketteuses et proviennent des régions de Dakar, Thiès, Louga et Saint Louis.

Comme l'indique le tableau suivant, l'implication des femmes dans l'arbitrage est relativement faible et reste encore limitée au bas de l'échelon de l'arbitrage c'est-à-dire essentiellement dans les deux(2) premiers niveaux.

Elles rencontrent dans le milieu de l'arbitrage divers problèmes entre autres :

- les agressions verbales et physiques.
- La masculinisation de cet aspect de l'encadrement.
- les contraintes familiales et professionnelles.

Pourtant, selon la seule arbitre internationale l'élément primordial qui explique la rareté des femmes dans l'arbitrage est le manque de motivation.

Le président de la Commission Fédérale des Arbitres, des Marqueurs et Chronométrateurs (CFAMC) justifie la faiblesse du nombre de femmes présentes au niveau supérieur par la durée du cursus.

Il signale qu'il faut six (6) à huit (8) ans pour arriver au niveau international. Beaucoup de femmes s'engagent et abandonnent avant d'arriver à ce niveau malgré les mesures prises par la FSBB pour promouvoir les arbitres femmes.

Il ajoute « cette année, nous avons pris comme option de raccourcir le cursus des filles. Dès que nos femmes arbitres ont le niveau, nous les

présenterons au grade d'arbitre international de zone, c'est le grade intermédiaire pour passer l'examen du grade d'arbitre international ».

Tableau 3 : effectifs des femmes arbitre par niveau.

NIVEAU	Effectif total	Effectif femme	Pourcentage
Départemental	18	5	42%
Régional	19	5	42%
Interrégional	14	1	8%
Fédéral	10	0	0
International de zone	2	0	0
International	4	1	8%
Total par sexe	67	12	100%

Source : Fédération Sénégalaise de Basket-ball

Nous avons remarqué que les femmes sont peu représentées tant dans l'entraînement que dans l'arbitrage où leur implication se situe encore essentiellement à un niveau relativement faible.

Comme entraîneurs et comme arbitres les problèmes que les femmes rencontrent, sont presque les mêmes.

Au sortir de ce chapitre, nous avons noté que dans la pratique, l'implication des femmes qui correspond à 41% des licenciées est assez acceptable.

Par contre dans l'encadrement, la participation des femmes est dans l'ensemble faible avec un pourcentage qui varie entre 6 à 18% selon les domaines.

Les problèmes majeurs identifiés chez les femmes sont:

- la peur de la prise de responsabilités.
- le manque de motivation,
- le poids des obligations familiales et professionnelles etc....

Tous ces problèmes semblent d'être profondément ancrés dans les consciences.

Face à cette situation, quelles solutions apporter pour l'amélioration de la participation des femmes dans le basketball ?

Ainsi des suggestions allant dans le sens d'améliorer la représentativité des femmes, nous ont été formulées par les sujets interrogés.

Selon eux, il est important de :

- mettre en place un important réseau de communication par le biais de la presse écrite.
- animer des émissions à la télévision et à la radio.
- maximiser les rencontres, les forums, les conférences.

- recaser les anciennes basketteuses dans les clubs pour qu'elles puissent gravir les échelons et acquérir de l'expérience et de la compétence.
- inciter les femmes à intégrer les structures d'encadrement.
- intéresser très tôt les filles au milieu du Basketball.
- orienter les filles optionnaires de Basketball sortantes de l'INSEPS ou du CNEPS vers les clubs afin d'y exercer le métier d'entraîneur.
- Offrir plus de visibilité aux femmes intervenant déjà dans le milieu pour encourager leurs paires à rejoindre le mouvement associatif.
- Les utiliser comme modèles pour les jeunes filles qui pourront servir de relèvements dans l'avenir.
- rémunérer l'encadrement.

Nous pensons que ces propositions sont assez intéressantes et que le basketball sénégalais gagnerait beaucoup à les prendre en compte.

Néanmoins, une certaine prise de conscience des femmes de cette situation est à l'origine de la création de l'association des anciennes basketteuses.

Au sein de cette association, il est recommandé que les membres s'intègrent dans l'encadrement de leur club d'origine pour plus tard, occuper des postes de responsabilités au niveau des instances dirigeantes de la fédération et des ligues.

Leur présence serait donc renforcée dans l'encadrement du basketball au Sénégal.

CONCLUSION

CONCLUSION

Notre étude a porté sur l'implication des femmes dans la pratique et dans l'encadrement du basketball au Sénégal.

Elle avait pour objectif :

- de voir la représentation des femmes tant au niveau des effectifs de licenciés que de la participation aux différentes compétitions.
- de montrer leur niveau de présence et de responsabilité dans les différentes modalités de l'encadrement de la discipline (administration et technique).

Pour ce faire, nous avons étudié les documents officiels de la fédération (rapport d'assemblée générale, procès verbaux, etc.).

Ensuite nous avons mené des entretiens auprès des personnes concernées et des personnes ressources.

D'un point de vue général, il ressort de nos recherches que l'implication des femmes dans le basketball sénégalais est assez satisfaisante dans la pratique.

Cependant, cette représentativité est très disproportionnée suivant les régions. En effet, la plupart des pratiquantes du basketball se trouvent dans la région de Dakar (78%) ; ce qui montre la faiblesse de la pratique du sport par les femmes dans les régions.

Concernant l'âge des joueuses, il est noté que la plupart des pratiquantes appartiennent à la petite catégorie.

L'implication des femmes dans l'encadrement, quant à elle demeure faible d'une manière générale même si les taux sont variables dans les différents domaines.

Tous ces pourcentages sont encore en deçà de celui recommandé par la CIO qui est d'au moins 20% dans les instances sportives.

Les rares femmes qui occupent des postes de responsabilité dans le monde sportif voient leur nombre diminuer au fur et à mesure que l'on progresse dans la hiérarchie et les instances de décision.

Les raisons évoquées sont essentiellement les mêmes. Elles concernent la tradition masculine du milieu, les obligations familiales et professionnelles des femmes, les tabous liées à la tradition.

Néanmoins, il est noté une certaine prise de conscience de la part des femmes qui se sont réunies en une association des anciennes basketteuses qui recommande à toutes ses membres de s'intégrer dans l'encadrement depuis leur club d'origine pour évoluer jusqu'à la fédération afin d'améliorer leur présence à ce niveau.

Toutefois, même si l'implication des femmes dans l'encadrement du basketball est limitée, nous constatons d'une manière générale, que cette participation semble être plus significative par rapport aux autres disciplines sportives (Handball, Volleyball, Football).

Une étude similaire sur les autres disciplines sportives pratiquées au Sénégal permettrait de faire le parallèle entre les obstacles qui empêchent une meilleure implication des femmes dans le Sport en général mais aussi de trouver une solution globale voire définitive pour la présence de la gente féminine dans les Sports et répondre ainsi aux attentes de notre pays et à celles des instances internationales.

Bibliographie

1°) LOUVEAU C, « Enquêtes sur les pratiques sportives des Français : tendances lourdes et problèmes méthodologiques » dans *MJS/INSEP, les pratiques sportives en France, Paris, INSEP 2002.*

2°) DIOP S, Femmes et pouvoir de décision dans le mouvement Olympique International et Sénégalais : repéré-perspectives et recommandations. Mémoire de fin d'études Inspectorat INSEPS Dakar 2002

3°) Encyclopédie Mondiale du sport, page 225 n°113C

4°) NGAÏNDE M et CHAMBAZ R, Genre et Décentralisation au Sénégal : Contribution à la réforme de la décentralisation. Dakar, IFD Afrique 2007.

5°) MENNESSON, Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre, Paris, L'Harmattan, 2005,

6°) CNOSS, Etat statistique de la participation sportive féminine au Sénégal. Dakar 2007.

7°) Comité International Olympique, recommandations de la conférence Mondiale la Femme et le Sport du 14 au 16 octobre 1996, Windhoek, Namibie

8°) Rapport de l'Assemblée Générale de la Fédération Sénégalaise de Basket-ball Saison 2004- 2006.

site utiles

<http://www.senebasket.com/>

<http://www.fiba-afrique.org/>

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES DIFFERENTS REpondANTS

I -LES ACTRICES

1- Dans l'encadrement administratif

Mme R .POUYE, ancienne lionne ,1^{ère} vice présidente de la fédération chargée des équipes nationales, vice présidente de la commission femme FIBA Afrique, présidente de l'ASCC BOPP, présidente de l'association des anciennes basketteuses.

Mme. H. LOPEZ, ancienne lionne, présidente de la commission sociale de la fédération, membre du comité directeur de la ligue, responsable des équipes garçons et filles à la J. A, chargée des affaires sociales, ancienne entraîneur des seniors filles à la JA.

Mme M. M. MBENGUE, ancienne lionne, membre du comité directeur et porte parole de la fédération, 3^{ème} vice présidente à la JA, membre de l'association des anciennes basketteuses.

Mme L. YAZBAC, vice présidente de la ligue de Louga, membre du comité directeur de l'ASAC Ndiambour.

Mme MB. FALL, ancienne lionne, membre du comité directeur de DUC et de la fédération.

Mme M. CISSE, Secrétaire générale de la Ligue de Louga, présidente de l'association des anciennes basketteuses de Louga.

Mme F. DIAGNE, présidente commission sociale au Jarraf, ancienne basketteuse.

Mme R GUEYE membre de la ligue de DIOURBEL, ancienne basketteuse

Mme A SEYE, trésorière de la ligue de St LOUIS, membre du comité directeur l'USL, ancienne basketteuse

Mme K DIEYE, présidente de la commission sociale de la ligue de St LOUIS, ancienne basketteuse.

2- Dans l'encadrement technique.

1-Entraînement

Mme F .K. NDIAYE, ancienne lionne, entraîneur de l'équipe nationale cadette, directrice de centre de basket Kiné school.

Mme A .M .DIOKH, ancienne lionne, directrice de centre de basket AMD (Anne Marie Diokh), entraîneur de l'équipe nationale cadette

Mme N. CISSE, ancienne basketteuse, entraîneur de l'équipe sénior fille du SIBAC

Mme Y. KHOURY, ancienne basketteuses, entraîneur de l'US Saloum, membre de la ligue de Kaolack.

Mme A. SENE, entraîneur des cadettes et juniors à la JA, ancienne basketteuse.

Mme A. TANDIANG, ancienne basketteuse, entraîneur de petites catégories de l'ASCC Bopp.

2-Dans l'arbitrage

Mme H. D. DIOUF : ancienne lionne, arbitre internationale, entraîneur 3^{ème} degrés, membre du comité directeur de la ligue de Thiès, professeur d'éducation physique conseillée régionale pédagogique à l'Inspection académique de Thiès.

Mme N. CISSE, ancienne basketteuse, arbitre régional, membre de la ligue Louga

Mme A. NIANG, étudiante à l'INSEPS, joueuse à l'ASFO et arbitre départemental.

Mme A. MBAYE, ancienne basketteuse, arbitre départemental.

Mme V. SAMBOU, arbitre départemental dans le basket, ancienne basketteuse.

II- LES PERSONNES RESSOURCES

1-Anciennes basketteuses non intégrés dans une structure du basket

Mme S. THIAM, ancienne Lionne, journaliste, membre de l'association des anciennes basketteuses.

Mme k. DIOP, ancienne Lionne, membre de l'association des anciennes basketteuses.

Mme M. DIAWARA, ancienne Lionne, membre de l'association des anciennes basketteuses

Mme C. CISSE, ancienne Lionne, membre de l'association des anciennes basketteuses

Mme P. DIOUF, ancienne Lionne, membre de l'association des anciennes basketteuses

2-Autres personnes ressources.

Mr M. MBAYE, secrétaire général de la Fédération sénégalaise de Basketball

Mr S. SANO, ancien directeur technique national du basket, ancien entraîneur de l'équipe nationale masculine de basket, Expert FIBA, professeur de basket à l'INSEPS, ancien basketteur.

Mr O. N. DIOP, directeur technique national du basket, directeur technique de la JA, ancien basketteur.

Mr M. DIOP, professeur d'EPS, entraîneur de basket au DUC, ex sélectionneur de l'équipe nationale féminine de basket, ex Directeur Technique National de basket.

Mr M. SY, Président du Ndiambour et 1^{er} vice président de la fédération, membre de la ligue de Louga.

Mr M. DIOP, arbitre fédéral, directeur école de basket, ancien basketteur.

Mr S. GOMIS, secrétaire général de la ligue de Ziguinchor

Mr A. SY, Président de la ligue de Louga.

Mr M. DIOP, secrétaire général de la ligue de St LOUIS.

Mr G. MBAYE, secrétaire général de la ligue de THIES

Mr M. NDIAYE, secrétaire général de la ligue de Diourbel

Mme S. DIATTA, Présidente exécutive de la commission « Femmes et Sport » du CNOSS, ancienne directrice technique nationale du Handball, ancienne handballeuse.

Mme A. JHONSON, entraîneur à l'université de Floride aux Etats Unies d'Amérique.

Mme S. SEMRAN, entraîneur à l'université de Floride aux Etats Unies d'Amérique.

ANNEXE 2 : Guides d'entretien.

1. Guide d'entretien destiné au personnel de la Fédération.

1°) Peut-on avoir le nombre total de licenciés par catégories, par sexes, par clubs et par régions (ligues) ?

2°) Pouvez-vous nous donner la liste nominative des membres du comité directeur de la fédération et des ligues ?

3°) Pouvez-vous nous donner la liste nominative des arbitres par niveau : départemental, régional, fédéral, international de zone, international ?

4°) Pouvez-vous nous donner le nombre d'arbitre formé ?

2. Guide d'entretien destiné au personnel des ligues et des clubs de D1 :

1°) Combien de membres sont dans votre comité directeur ?

2°) Combien de membre femme il y a-t-il dans le comité directeur ?

3°) Combien d'entre elles sont dans le bureau exécutif ?

4°) Quelles sont leurs fonctions dans le bureau ?

5°) Avez-vous dans votre région ou dans votre club des entraîneurs femmes ?

6°) Quelle catégorie entraînent elles ?

3. Guide d'entretien destiné aux femmes dirigeantes

- 1°) Quelles sont vos fonctions actuelles dans le basketball ?
- 2°) Quelle a été votre cheminement dans le basketball avant d'accéder à ces fonctions ?
- °) Quels problèmes rencontrez-vous en tant que femmes dans l'exercice de vos fonctions ?
- 5°) A votre avis, pourquoi il n'y a pas beaucoup de femmes dirigeantes et dans l'encadrement du basket.
- 6°) Quelles solutions pourrait-on apporter afin d'améliorer la présence des femmes dans l'encadrement du basketball au Sénégal ?
- 7°) Connaissez vous d'autres dirigeantes et dans l'encadrement du basketball en général ?

4. Guide d'entretien pour entraîneur femme

- 1°) Quelles sont vos fonctions dans le basketball ?
- 2°) Quel a été votre cheminement dans le basketball ?
- 3°) Quels problèmes avez-vous rencontré pour atteindre votre statut actuel ? (En tant que femme)
- 4°) Quels problèmes rencontrez-vous en tant que femme dans l'exercice de votre fonction ?
- 5°) A votre avis, pourquoi il n'ya pas beaucoup de femmes dans l'entraînement mais aussi dans l'encadrement du basketball au Sénégal ?
- 6°) Quelles solutions pourrait-on apporter afin d'améliorer la présence des femmes dans l'entraînement et dans l'encadrement en général du basketball au Sénégal ?
- 7°) Connaissez-vous d'autres femmes qui exercent dans l'entraînement et dans l'encadrement du basketball en général ?

3. Guide d'entretien destiné aux femmes arbitres

1°) Quelles sont vos fonctions actuelles dans le basketball ?

2°) Quelle a été votre cheminement dans le basketball avant d'accéder à vos fonctions ?

3°) Quels problèmes rencontrez-vous en tant que femme dans l'exercice de vos fonctions ?

4°) A votre avis, pourquoi il n'y a pas beaucoup de femmes dans l'arbitrage et dans l'encadrement de façon globale dans le basketball au Sénégal ?

5°) Quelles solutions pourrait-on apporter afin d'améliorer l'implication des femmes dans l'encadrement du basketball au Sénégal ?

6°) connaissez-vous d'autres femmes qui exercent dans l'encadrement du basket ?

4. Guide d'entretien à destiné aux personnes ressources

1°) Quelles sont vos fonctions dans le basketball ?

2°) Quelle a été votre cheminement dans le basketball ?

3°) connaissez-vous des femmes qui exercent dans l'encadrement (dirigeantes, entraîneurs, arbitres) du basketball au Sénégal ?

4°) A votre avis, pourquoi il n'y a pas beaucoup de femmes dans l'encadrement du basketball ?

5°) Quelles solutions pourrait-on apporter afin d'améliorer la présence des femmes dans l'encadrement du basketball ?

Entretien avec Mme R Pouye

1) Quelles sont vos fonctions actuelles dans le basketball ?

-Je suis au niveau local, la présidente de l'ASCC Bopp, première vice présidente de la fédération chargé des équipes nationales. Je suis aussi la vice présidente de la commission femme FIBA Afrique. Sur le plan mondial je suis membre de la commission féminine de FIBA monde

2) Quelle a été votre cheminement dans le basketball ?

-J' ai commencé par le mini basketball et j'ai franchi tous les paliers jusqu'en sénior. Puis j'ai été très jeune internationale depuis lors, je n'ai pas quitté ce juron là jusqu'au moment ou j'ai arrêté en 1989 après mon mariage. J'étais aussi professionnelle de basket en France ou j'ai joué en nationale 1et en national 2 avec le Nice Université Club.

A mon retour, plutard j'ai été présidente en 1994 dans mon club d'origine l'ASCC Bopp puis j'ai quitté pour revenir l'année dernière.

Je suis à la fédération depuis 1994.

3) Quelles problèmes rencontrez-vous tant que femmes dans l'exercice de vos fonctions ?

- Quant on est toute seule dans un milieu d'homme, tu as beaucoup de problèmes. Parce que la plupart des hommes n'accepte pas de voir une femme occuper certaines fonctions devant eux. Mais cela ne m'ébranle pas du tout car je sais ce que je fais et j'y crois.

De toute façon, c'est dur pour tout le monde dans le dans milieu.

De plus, je suis la seule femme dans le bureau fédérale à occupé un tel poste alors cela les consolide dans leur position.

4) A votre avis pourquoi il n'y a pas femmes dans l'encadrement du basket ?

- Il y a le fait que c'est un milieu très milieu très masculin mais surtout que les femmes ne se battent pas beaucoup pour tenir tête aux hommes et les affrontés sur ce plan. Car pour rester dans le milieu, il faut beaucoup de détermination surtout pour une femme. Je pense que le problème principal chez les femmes c'est le manque de motivation. Si elles ont de la motivation, il n'y a pas de raison pour de ne être dans l'encadrement et d'y évoluer.

Je ne pense pas que le fait d'être marié et mère de famille empêche vraiment l'implication des femmes dans l'encadrement. Car moi je suis marié et j'ai des enfants mais cela ne m'empêche d'assumer toutes les fonctions que j'ai dans l'encadrement du basketball.

6- Quelles solutions pourrait-on apporté pour améliorer la présence des femmes dans l'encadrement basketball ?

-Je pense qu'il faut d'abord prendre les anciennes et essayer de les recasser dans l'encadrement de leur club d'origine afin qu'elles puissent gravir les échelons jusqu'au niveau de la fédération. Il faut qu'elles se battent pour s'investir dans le milieu car si elles attendent personne ne viendra les chercher.

7-Connaissez vous d'autres femmes qui dans l'encadrement du basketball ?

-Oui, je peux citer Mme Marie Hélène Lopez, Mme Mame Maty Mbengue, Mme khar Touré.

Entretien avec Mme H D DIOUF

1°) Quelle sont vos fonctions actuelles dans le basketball ?

-Je suis arbitre internationale, ancienne basketteuse, membre du CD de la ligue basket de Thiès, entraîneur 3ème degré, membre de la commission des arbitres.

Dans le sport en général, je suis membre du bureau exécutif du CNOSS, professeur d'EPS.

2°) Quelle a été votre cheminement dans le basketball avant d'accéder à vos fonctions ?

-J'ai fait mes début en mini basket jusqu'en sénior à la JA. Puis je suis allé en France où j'ai joué à Montpellier Université Club étant internationale de basket, je revenais à chaque fois qu'on m'appela en équipe nationale. A la fin de ma carrière j'ai continué comme entraîneur à Ziguinchor puis à Thiès. Puis je suis retourné à l'arbitrage car j'en avais déjà fait auparavant. J'étais arbitre régional plutard j'ai eu mon grade d'arbitre international.

3°) Quels problèmes rencontrez-vous en tant que femme dans l'exercice de vos fonctions ?

-Actuellement, je ne rencontre pas de problème entant les femmes sinon les même que les hommes (agressions, insultes etc.) Mais au début c'était difficile, car c'est un milieu très masculin et les hommes n'acceptent pas que les femmes accèdent à certains postes de responsabilité. Ils ne me reconnaissent pas.

4°) A votre avis, pourquoi il n'ya pas beaucoup de femmes dans l'arbitrage et dans l'encadrement dans le basketball au Sénégal ?

-La raison fondamentale est que les femmes ont peur d'aller vers ces activités considéré comme domaine réservés aux hommes. On pense que c'est un milieu qui est réservé aux hommes, ce qui n'est pas le cas. Une fois que les femmes s'impliquent, elles se rendent compte qu'elles peuvent faire autant ou même mieux que les hommes. Elles ne sont pas manque de motivation en réalité.

Il ya aussi les clichés, les stéréotypes, les interdits et les mentalités qui n'évoluent pas. On est dans une société ou les gens pensent encore que les femmes qui sont dans le milieu du sport sont de mœurs légères.

5°) Quelles solutions pourrait-on apporter afin d'améliorer l'implication des femmes dans l'encadrement du basketball au Sénégal ?

-D'abord mettre en place un réseau de communication important, maximiser les rencontres, les forums, les conférences, animés des émissions à la télé, à la radio. En parler autour de soit d'abord, au niveau du grand public et mettre le focus sur les femmes qui interviennent dans le milieu apporterai de la motivation à celle qui n'osent pas encore s'investir.

6°) connaissez-vous d'autres femmes qui exercent dans l'encadrement du basketball ?

-Oui, je peux nomme Mme aya Pouye, Mme fatou kiné Ndiaye, Mme Mari Héléne Lopez, Mme Aissatou Bangoura, Mme khar Touré, Mme Ndeye Cissé.

Entretien avec Mme F K NDIAYE

1°) Quelles sont vos fonctions dans le basketball ?

- je suis directrice de mon école le KBS (Kiné Basket school), membre du comité directeur de la Fédération, membre du comité directeur de l'ASFO, entraîneur de l'équipe national cadette.

2°) Quelle a été votre cheminement dans le basketball avant d'accéder à vos fonctions ?

-J'ai débuté à l'ASFO, ou j'ai évolué en petite catégorie jusqu'en sénior. Je suis rentré en équipe national en 1979 lors des Jeux Africains en Guinée, j'avais 17ans. Après j'ai été professionnelle en France au Racing Club de France pendant 3saisons ensuite à Villeurbanne, à Clermont et j'ai terminé ma carrière à valencienne en 1990.

Avant la fin de ma carrière, j'ai commencé ma formation de d'entraîneur pendant deux 2ans en France.

Dés mon retour, j'ai ouvert mon école le KBS pour m'occupé de la petite catégorie.

3°) Quels problèmes rencontrez-vous en tant que femme dans l'exercice de vos fonctions ?

- Les problèmes que je rencontre aujourd'hui sont les même que rencontrent les hommes dans le milieu. Je n'ai pas de problèmes particulier sinon qu'il est difficile d'être entraîneur et s'occupé de son foyer en même temps car il faut être présent au terrain tous les jours et rester souvent jusque tard.

Mais au début, il est vrai que j'avais beaucoup de problème car je suis des premières femmes qui s'impliquer dans l'entraînement. Les gens n'étaient pas

préparés à l'idée de voir une femme entraîneur. C'est un milieu très masculin. Je n'étais pas reconnu.

4°) A votre avis, pourquoi il n'ya pas beaucoup de femmes dans l'arbitrage et dans l'encadrement dans le basketball au Sénégal ?

- Sur ce plan nous sommes en retard sur ce qui fait sur le plan international. Lors des grandes compétitions les équipes féminines sont souvent coachées par femmes.

Pour moi, c'est soit on ne les encourage pas à venir. Parce qu'au Sénégal les filles jouent au basket et quand elles arrêtent on leur montre carrément qu'on n'a plus besoin d'elles.

Ensuite si vous êtes marié et si votre mari n'est ne vous comprend pas ce n'est pas évident que vous pourrai vous investir dans le milieu. Surtout encore qu'en on commence à faire des enfants. Mais malgré tout y'a des femmes qui sont là et qui font de leurs mieux.

Et nous qui avons choisi déjà ce vois là, allons nous battre pour que les autres viennent. Dans notre association des anciennes basketteuses aussi cela est notre objectif principal à savoir amené les anciennes basketteuses à s'impliquer dans l'encadrement.

5/ Quels sont les solutions qui pourrai améliorer des femmes dans l'encadrement ?

-Pousser les femmes, les motiver et surtout les former pour l'encadrement, car elle est importante la formation.

Entretien avec P B NDIAYE

1°) Quelles sont vos fonctions dans le basketball ?

-Je suis le président de la commission fédérale des arbitres marqueurs chronométrateur (CFAMC) ; arbitre international, instructeur FIBA au niveau de la zone et au Sénégal

Comme tous les arbitres, ce sont ceux là qui ont joué pendant longtemps, par désir de vouloir continuer à servir ce sport que nous aimons, nous a poussés à devenir arbitre de basket.

Donc, j'ai été acteur (joueur) et les études constituant une barrière, j'ai arrêté pour un certain temps et revenir plutard en tant qu'arbitre dans le basketball.

2/A votre avis, pourquoi il n'ya pas beaucoup de femmes dans l'encadrement en général et l'arbitrage en particulier ?

-C'est parce que aussi vous connaissez le problème des femmes le mariage, la maternité et cela s'ajoute le découragement

Mais aussi le milieu sociologique au bout certaine personnes veulent pas ou ne peuvent pas supporter ce qui se passe sur le terrain (les agressives physique, verbal, l'insécurité etc....) font que les filles ne s'aventurent pas trop dans l'arbitrage, des fois c'est leurs maris qui leur demandent d'arrêter.

Dans les pays développer les arbitres filles sortent du lot et tire leur épingle du jeu et je dis pourquoi pas le Sénégal.

3°) Quelles solutions pourrait-on apporter afin d'améliorer la présence des femmes dans l'encadrement du basketball ?

-Je parlé pour l'arbitrage qui me concerne directement, une bonne prise en mains, raccourcir le processus pour devenir arbitre international parce qu'une fois arrivé à ce niveau c'est sur qu'elles ne quitteront plus le milieu.

C'est pourquoi cette année, on apprit comme option de favoriser le cursus des filles. Nos arbitres femmes ne vont plus faire long parcours pour devenir arbitre international à savoir peut être prés de 6-8ans. Dès qu'elles seront confirmées, dans certain niveau ont va les présenté au grade d'arbitre de zone c'est le grade intermédiaire pour faire passer l'examen au grade d'arbitre internationale.